

**FONDS DE DOTATION CONTRE LES LEUCEMIES
RAPPORT d'ACTIVITE
ANNEE 2018**



du
1 au 9
Juin 2018

**JOURNÉES NATIONALES
CONTRE LES LEUCÉMIES**

Plusieurs évènements dans une cinquantaine
de villes en France

Rejoignez nous et faites un don en ligne
sécurisé sur www.contrelaleucemie.org

f t y Je flashe Je donne

JE DONNE TU CHERCHES ILS GUÉRISSENT

Chères (s) Patientes (s), Chères, (s) Accompagnantes (s), Chères Familles,

Médecins et Chercheurs, Donateurs et Sponsors, Chers (es) Amis et Amies,

Xavier BROUTIN, secrétaire Général du fonds et président de l'Association Cassandra et moi-même sommes très heureux de vous communiquer le rapport d'activité du fonds de dotation pour l'année 2018.

Si la levée de fonds réalisée à l'occasion de cette 5^e édition des Journées Nationales contre la Leucémie n'a pas comblée toutes nos attentes avec cependant une progression notable des recettes par rapport à l'exercice 2017 et pour laquelle le rapport du trésorier dresse une analyse détaillée, ce sont tout de même 80 000 €uros sur les deux exercices que le fonds met à la disposition du Conseil Scientifique pour participer aux financements de travaux de recherche contre la leucémie.

L'édition 2018 a vu pour la première fois la tenue d'un congrès à la présidence de l'Assemblée Nationale le mercredi 6 juin où se sont succédés des exposés scientifiques particulièrement prometteurs présentés par des personnalités prestigieuses du monde scientifique et des témoignages de patients et de leurs familles devant une centaine de participants. La mobilisation sur le terrain s'enracine et plusieurs événements d'importance ont vu le jour lors de cette 5^e édition. On se doit de saluer en particulier l'organisation de la course « Bouger pour la Vie » par le Rotary Club de Meru (60110) et le grand-père paternel du petit César, monsieur DAHAN autour de toute sa famille qui a rassemblée plus de 500 coureurs inscrits. Ainsi qu'un nouveau format de mobilisation prometteur pour la participation de l'école Talentiel de Vauréal (95490).

La motivation des associations de patients (Coordination France Moelle Espoir, Ensemble contre la Leucémie menée par son charismatique président Roland RAB, Ensemble avec Benoit, Association Courage Ulysse TONYE (ACAT) dont la présidente Corine BIYONG porte l'ambitieux projet du développement du registre de donneurs de moelle osseuse sur le continent Africain, l'Association Cassandra, les Associations de la région Auvergne Rhône-Alpes (ARA) : le Défi Anthony, Leucémie Espoir 69, AVAL, Flo'wer reste essentielle au rayonnement de ces Journées. L'animation réalisée sur le parvis de la Défense depuis maintenant 3 années par la Coordination FME est quant à elle toujours très appréciée des enfants et de leurs parents.

Je mesure effectivement le prix et la valeur de chaque engagement de personnes physiques et morales pour ces Journées lorsque l'on sait les difficultés, les ravissements de souffrances et les choix quotidiens qu'il faut affronter pour porter chaque événement au sein du creuset des causes humaines où tant de destins s'entremêlent.

Vous l'avez certainement noté : jamais autant de parutions scientifiques sur la leucémie n'ont été éditées qu'en 2018. Il faut continuer !

Avec toute ma sympathie, mon profond respect et mon admiration

Pascal ALT



HISTORIQUE DU DOCUMENT

Version	Objet	Date	Auteur
V1.0	Création	22/05/2019	X. BROUTIN
V1.1	MàJ	07/07/2019	P. ALT
V1.2	MàJ	14/09/2019	P.ALT
V1.3	MàJ	16/09/2109	P.ALT
V1.4	MàJ	29/09/2019	P.ALT

BORDEREAU DES PIÈCES DE L'EXERCICE

n°	Livrables	Qté
1	Rapport d'Activité du fonds de dotation	1
2	Rapport du Trésorier	1
3	C.E.R du fonds de dotation produit par l'Expert- Comptable	1
4	Plaquette Comptable	1
5	Rapport des CAC	1
6	Convocation au Conseil d'Administration	1
7	Liste des Résolutions Soumises au CA	1
8	Bon pour Pouvoir	1
9	Lettre d'Affirmation du fonds de dotation	1
10	Lettre de Circularisation du fonds de dotation	1
11	PV signé du CA d'approbation de l'exercice du fonds de dotation	1
12	Diapositive membres du Conseil Scientifique	1

Table des matières

Préambule	6
Informations Générales.....	6
Faits Marquants de l'exercice 2018.....	6
Le Sang.....	7
La Leucémie.....	8
Les Missions du fonds.....	10
L'Organisation de la 5 ^e édition des JNcL.....	11
La Région ARA JE-TU-ILS.....	11
Département 92	12
Département 78	12
La Campagne de Communication.....	12
Le Groupe d'officines Privées Pharmavance	12
Le Programme des JNcL 2018.....	13
Un colloque à l'Assemblée Nationale.....	14
Colloque à la Faculté de Médecine de Lyon.....	16
Ressources de l'exercice 2018.....	17
Fonctionnement interne du fonds (Rappels)	18
Bureau et Conseil d'Administration	18
Comité Consultatif.....	19
Autres organes de gouvernance.....	19
Rapports du fonds avec les tiers	20
Les Actions de communication menées par le fonds.....	21
Liste des partenaires du fonds	21
Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds.....	21
Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds au titre de l'exercice 2018 et indication de leurs montants	21
Critères d'éligibilité de l'appel d'Offre National à projets de recherche médical.....	22
Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation.....	22



Compte d'emploi des ressources	24
Liste des Libéralités reçues.....	25
CHARGES FIXES DU FONDS.....	25
CONCLUSION	26

Préambule

Informations Générales

- Nom du fonds : Fonds de dotation contre la leucémie,
- Logo : JE TU ILS (Je cherche, Tu donnes, Ils guérissent),
- Objet du fonds : le Fonds de dotation a pour objet de participer au financement de la recherche fondamentale, préclinique, clinique, physiopathologique contre les leucémies aiguës de l'enfant et de l'adulte (Page 2 des statuts).
- Date de Création : 24 février 2014,
- Domiciliation du siège social : 20, rue Daumier - 78500 Sartrouville,
- SIRET : n° 80077738500017
- Banque : Crédit Mutuel CCM de Boulogne - 122 Bd Jean Jaurès 92100 Boulogne Billancourt
- RIB : 10278 06067 00021466501 07
- Statuts déposés à la Préfecture des Yvelines (78000 -Versailles),
- Cabinet Comptable : Euro Compta Finance (Eucofi) à Sainte Geneviève des Bois (91600) Et 34 rue Croix des Petits Champs 75001 Paris.
- Commissaires aux Comptes : Cabinet BDO à Versailles, 7 Rue du parc de Clagny 78000 Versailles.

Faits Marquants de l'exercice 2018

La 5^{ème} édition des Journées Nationales Contre la Leucémie s'est déroulée du 1 au 9 juin 2018 dans toute la France avec :

- Une levée de fonds par Appel à la Générosité du Public (AGP) national renouvelée par l'état (Publication au Journal Officiel),
- La participation originelle et continue des associations de familles de patients concernées,
- Une participation des associations de la région Auvergne-Rhône-Alpes sous une seule entité JE-TU-ILS (ARA),
- La réalisation d'animations majeures sur le parvis de la Défense animée par la Coordination France Moelle Espoir,
- Un colloque à l'Assemblée Nationale à Paris,
- Un colloque à la faculté de médecine de Lyon.

Le Sang

La Leucémie est comme vous le savez un cancer de certains globules blancs du sang. On rappelle ici que les trois principaux types de cellules qui sont contenus dans le sang sont les :

- globules rouges en charge du transport de l'O₂/CO₂ dans l'organisme,
- plaquettes destinées à assurer la coagulation en cas de coupures ou de chûtes,
- globules blancs en charge de la défense de l'organisme.

Ces trois types de cellules effectuent progressivement leur maturation au sein de la moelle osseuse avant de passer dans le sang circulant et d'assurer leur rôle. Elles sont toutes issues d'une cellule souche dite hématopoïétique (CSH) immortelle et suivent le processus bien connu de l'hématopoïèse.

Il nous a paru opportun de rappeler de manière synthétique les principales données chiffrées concernant le sang afin de se faire une idée de l'environnement dans lequel évoluent les leucémies et les bouleversements qu'elles peuvent occasionner, à l'aide du tableau ci-dessous :

Le système cardiovasculaire en chiffres

- Chaque millilitre de sang contient en moyenne 4,5 à 5,5 millions de globules rouges et 7500 globules blancs.
- Environ 2,5 millions de globules rouges meurent chaque seconde et environ 2,5 millions de nouvelles cellules sont fabriquées au même moment..
- Une minute : c'est le temps qu'il faut au sang pour parcourir tout le réseau sanguin lorsque l'individu est au repos. La circulation peut s'accélérer en cas d'exercice et le sang parcourir alors 4 à 6 fois tout le système sanguin en une minute.
- Le sang ne circule pas à la même vitesse partout : à la sortie du cœur, il s'engage dans l'aorte à la vitesse de 33 cm par seconde, puis ralentit jusqu'à 0,3 cm à la seconde lorsqu'il atteint les capillaires.
- 10 secondes, c'est le temps que prend le sang pour faire un aller retour cœur/tête. Pour un aller retour cœur/jambes, cela peut prendre jusqu'à 10 minutes !
- Un adulte possède environ 5 litres de sang, soit 6 à 8% du poids de son corps.
- Au repos les battements du cœur varient entre 60 et 80 pulsations par minutes pour un adulte, entre 70 et 80 pour un ado de 15 ans, et sont de 150 à la naissance.
- Au repos, les pulsations du cœur de certains sportifs peuvent descendre jusqu'à 40 ou même 30. Plus costaud, leur cœur propulse plus de sang à chaque battement, (citer des exemples de sportifs connus)
- Après un effort, les pulsations peuvent monter jusqu'à 120, voire 140.
- Pour calculer le rythme cardiaque maximum à l'effort en fonction de l'âge faire le calcul suivant: $200 - \text{l'âge} = \text{rythme cardiaque maximum à l'effort}$.

[Tableau issu du site : <https://www.corpscite.be>]

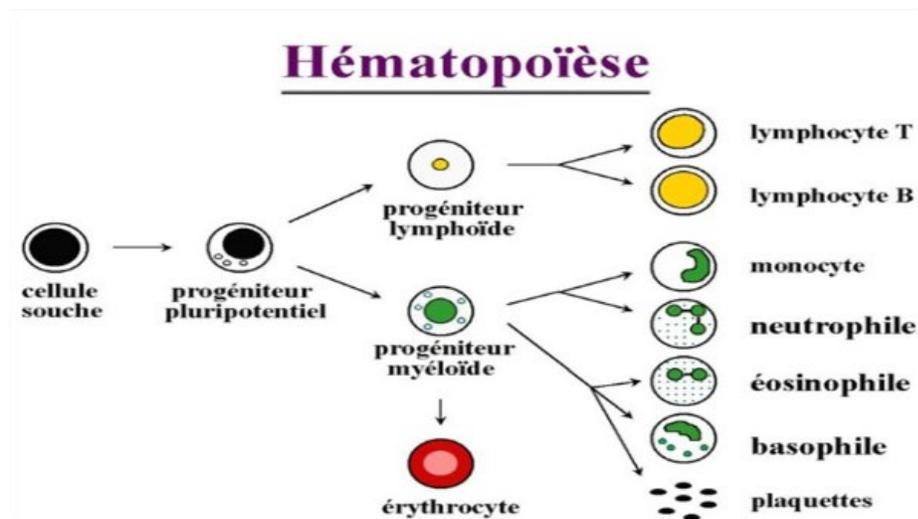
La leucémie se déclare lorsqu'un ou plusieurs dysfonctionnements apparaissent dans la maturation d'une ou plusieurs lignées de globules blancs.

La Leucémie

On rappelle que la leucémie bien qu'étant un cancer rare avec une incidence de moins de 3% soit de l'ordre de 10 000 cas par an en France dont environ 700 chez l'enfant et l'adolescent n'en reste pas moins le cancer le plus fréquent chez ces derniers. Ce redoutable cancer des globules blancs du sang peut se diviser en quatre grandes familles selon que les leucémies soient aiguës ou chroniques et issues de la lignée cellulaire Lymphoblastique ou bien Myéloblastique. (Cf tableau ci-dessous) :

Lympho ou Myélo Blastiques	Aigües ou Chroniques	Leucémies Aigües	Leucémies Chroniques
Leucémies Lymphoblastiques		Leucémies Aigües Lymphoblastiques	Leucémies Lymphoïdes Chroniques
Leucémies Myéloblastiques		Leucémies Aigües Myéloblastiques	Leucémies Myéloïdes Chroniques

Ces derniers sont alors soit bloqués à un stade immature et prolifèrent simultanément de manière exponentielle (Leucémie aiguë). Soit ne prolifèrent pas de manière exponentielle (leucémie chronique). Vient ensuite la caractérisation du stade à partir duquel la maturation des globules blancs diverge lors de l'hématopoïèse et enfin la recherche de l'expression des gènes caractérisant le plus finement possible la leucémie.



Cette prodigieuse fonction d'Hématopoïèse est capable d'ajuster presque instantanément sa production de pro-géniteurs puis de cellules matures selon le contexte : infection (production massive de globules blancs, effort physique intense (production massive de globules rouges), hémorragies et chocs (production massive de plaquettes). Ainsi cette production peut varier de 200 Milliards à Mille Milliards de cellules par 24 H00. A titre indicatif, notre galaxie comporte de l'ordre de 200 milliards d'étoiles (voie lactée) et c'est une galaxie « moyenne ».

La leucémie se soignent de mieux en mieux avec parfois des taux de guérison annuels proches des 85% chez l'enfant et le jeune adolescent contre 3% dans les années 60. On estime par ailleurs à 500 le nombre d'enfants qui décèdent chaque année en France d'un Cancer. Pour l'adulte confronté à la leucémie le pronostic reste plus sombre avec un peu plus de 55% de guérison. La guérison s'acquiert bien souvent au prix d'un lourd et long combat.

Bien que les avancées scientifiques aient permis une récente désescalade thérapeutique, les traitements restent longs et lourds, parfois incertains. Et de l'ordre de 20 % des leucémies rencontrées chez l'enfant selon les années sont extrêmement spécifiques rendant difficile l'espoir de guérison. Dès lors les équipes médicales doivent disposer d'outils précoces de diagnostic, d'une expérience et d'un savoir-faire sans cesse revus, de molécules innovantes produites par les laboratoires pharmaceutiques sans oublier la nécessité de plateaux techniques et de laboratoires connexes performants. Le tout dans un respect intègre de l'éthique et la conformité aux méthodologies de test et d'évaluation.

Les Missions du fonds

Le fonds de dotation contre la leucémie n'est pas la seule structure de participation au financement de la recherche médicale contre les leucémies cependant il repose sur 3 principes simples qui lui confèrent un intérêt particulier :

1. Le fonds ne dispose pas de moyens propres et repose sur le principe fort de la séparation des moyens (organisation) d'avec les ressources collectées lors de l'Appel à la Générosité du public et qui sont la propriété du fonds qui les administre (gestion). On distingue bien :
 - a. la gestion des fonds collectés
 - b. l'organisation des JNcL
2. Il reçoit les fonds d'un événement fédérateur annuel unique de portée nationale : les Journées Nationales contre la Leucémie (JNcL) événement annuel privilégié de rencontres, de communication et de sensibilisation auquel toute personne morale ou physique peut choisir de participer ponctuellement ou régulièrement en le sollicitant 6 mois à l'avance auprès du CA.
3. Une co-organisation participative désintéressée à hauteur des disponibilités et des moyens de chacun (personnes morale ou physique) :
 - a. personnes morales impliquées par la nature de leur objet dans cette lutte ou désireuse de s'y impliquer dans le respect des valeurs morales et éthiques partagées. Ce mode de fonctionnement garanti le respect et les particularismes de chaque structure et une cogestion participative de l'événement.
 - b. grand public contribuant ainsi au renforcement du lien solidaire entre les patients et leurs familles et la population en général.
 - c.

Permettant ainsi **d'affecter plus de 99 % des sommes collectées** à des programmes de recherche médicale contre la leucémie.

Sur l'exercice 2018 le fonds a poursuivi son engagement de financement pour lesquels il s'était engagé à hauteur de 50% sur production du justificatif du rapport intermédiaire par les équipes scientifiques qui conditionne le déblocage des 50% budgétés restant.

L'Organisation de la 5^e édition des JNcL en 2018

Les grands axes qui guident l'organisation des JNcL sont :

- la volonté de co-construction et de coparticipation avec les institutions, les patients et leurs familles, les soignants, le tissu associatif et le soutien éventuels des Industriels,
- l'appel aux Jeunes : stagiaires d'écoles de commerce, de communication et de marketing aux plus petits parmi les enfants afin de leur faire découvrir la vie citoyenne solidaire de manière ludique (Jeu « Aides Paul à guérir plus vite », demie journée d'information sur le thème de la circulation sanguine,
- le fait de favoriser une campagne de communication digitale aux médias « off line » en effet ces coûts de campagne restent élevés, l'information est extrêmement périssable/éphémère et les populations ciblées (familles, jeunes...) sont directement par les réseaux Sociaux,
- le choix de partenaires institutionnels et privés impliqués auprès des familles.
- Interpeller les médias et les politiques par l'organisation de colloques, notamment à l'Assemblée Nationale.

La Région ARA JE-TU-ILS



Depuis 2017, la Région ARA JE TU ILS de lutte contre la Leucémie est co-pilotée par Béatrice Seigneres, présidente de l'Association Leucémie Espoir 69 et Xavier Broutin, président de l'Association Cassandra avec le soutien du Pr M. Michallet co-présidente du Conseil Scientifique.

Il s'agit de la première Région JE TU ILS : LE 69, l'Association Cassandra, AVAL, le Défi Anthony, Flo'wer...

Tant de Volontés, d'espoirs, de combats, de travaux et de recherche déjà derrière cette bannière.

Département 92



La Coordination France Moelle Espoir pilote ce département des Hauts de Seine l'un des plus riches de France pour JE TU ILS et assure maintenant elle-même l'organisation du principal évènement sur l'Esplanade de la Défense avec le soutien de l'association Capucine Asnières (92600) et des antennes d'Île-de-France de l'Association Cassandra.

Département 78

Cent pour Sang la Vie prend en charge la promotion et l'organisation JE TU ILS pendant les JNcL dans ce département.

La Campagne de Communication

La première étape pour la conception d'une campagne de communication réside dans le choix d'un thème suffisamment interpellant pour être remarqué sans être trop singulier pour ne pas susciter de résistances ou même de défiance. L'équilibre est subtil dans une société où les messages véhiculés sont incessants.

En 2018, la communication passe principalement par les réseaux sociaux des associations participantes et par les réseaux des partenaires. Cent pour Sang la Vie a fait le choix de « faire plancher » de jeunes artistes sur le choix du thème de la campagne des JNcL.

Le Groupe d'offices Privées Pharmavance

Il regroupe maintenant une quarantaine d'offices en régions et dans Paris et sa proche banlieue. En mettant au service des JNcL ses présentoirs, en disposant des tirelires JNcL sur ses comptoirs et en réalisant des ventes promotionnelles au profit des JNcL, ce groupe est un véritable partenaire de proximité permettant de réaliser une opération de sensibilisation au cœur de la population et portée par un personnel compétent et bienveillant. Des questions comme : « qu'est-ce que c'est la leucémie ? », « comment ça se soigne ? », « comment peut-on devenir donneur de moelle osseuse ? » trouvaient écoute et réponses précises en ces lieux très fréquentés et tout naturellement consacrés à la santé de tout à chacun.

Le Programme des JNcL 2018

Le programme national comportait une présence ludique ou informative dans une trentaine de villes/sites, notamment en région Île-de-France et à Lyon ainsi que l'organisation de deux colloques à Lyon et à Paris. Il nous a paru important de partager la frise ci-dessous :

TROIS SIÈCLES DE RECHERCHE MÉDICALE CONTRE LES LEUCÉMIES

1749 DÉCOUVERTE
Premières notes du médecin français Joseph Lieutaud sur les globules blancs, les appelant « globuli albicantes ».¹⁴

1825 DÉVELOPPEMENT
Le chirurgien français Alfred Velpeau définit les symptômes associés à la leucémie et observe du pus dans les vaisseaux sanguins.¹⁴

1844 DÉCOUVERTE
Le bactériologiste français Alfred Donné détecte un arrêt de maturation des globules blancs.¹⁴

1845 DÉVELOPPEMENT
Le médecin anglais John Bennett renomme spléniite acutus en leucocytémie, en se basant sur l'accumulation microscopique de leucocytes purulents.¹⁴

1865 DÉCOUVERTE ♥ **Königsberg, Prusse**
Le pathologiste allemand Ernst Neumann rapporte des changements dans la moelle osseuse dans la leucémie et établit le lien entre la source de sang et la moelle osseuse.¹⁴

1877 DÉVELOPPEMENT
Le pathologiste suisse Paul Ehrlich développe des méthodes de coloration des tissus, permettant de distinguer les différents types de cellules sanguines, ce qui permet de diagnostiquer de nombreuses maladies du sang.¹⁴

1879 DÉVELOPPEMENT
F. Mosler décrit l'abord technique de l'examen de la moelle osseuse pour diagnostiquer la leucémie.¹⁴

1889 DÉVELOPPEMENT ♥ **Prusse**
Le médecin allemand Wilhelm Eitelstein introduit le terme leucémie aiguë pour différencier les leucémies évolutives et lentes des leucémies chroniques plus indolentes.¹⁴

1899 DÉCOUVERTE
Le pathologiste pédiatrique américain Sidney Farber découvre que l'aminoptérine peut induire des rémissions dans la leucémie lymphocytaire aiguë chez les enfants, ce qui mène au développement d'une nouvelle catégorie de médicaments chimiothérapeutiques, appelés antimétabolites, qui entravent la capacité des cellules cancéreuses de croître et de se répliquer. Il est considéré comme le premier traitement efficace contre la leucémie.¹⁴

1949-1956 DÉCOUVERTE
Les chercheurs découvrent les moyens de protéger l'organisme contre les dommages causés par le rayonnement en protégeant la rate de la souris contre le rayonnement. Finalement, on apprend que le corps recrée des cellules souches, qui se trouvent dans la rate et la moelle osseuse, pour se protéger et se réparer des dommages causés par les radiations.¹⁴

1957 DÉVELOPPEMENT ♥ **Etats-Unis**
Les chercheurs rapportent la première greffe de moelle osseuse pour le traitement de la leucémie, mais avec des résultats mitigés. Il faudra attendre la fin des années 1970 pour que la greffe de moelle devienne un succès grâce à l'appariement HLA.¹⁴

1958 DÉCOUVERTE ♥ **Etats-Unis**
Les scientifiques constatent qu'une combinaison de 6-mercaptopurine et de méthotrexate peut réduire ou éliminer la croissance du cancer et prolonger la survie des patients atteints de leucémie. On découvre que des combinaisons de médicaments soigneusement alignés peuvent attaquer les cellules cancéreuses sous différents angles.¹⁴

1960-1969 DÉCOUVERTE
Diverses études montrent que le médicament cytarabine (ara-C) a une activité contre les leucémies et donne un coup de pouce majeur à la chimiothérapie combinée pour la leucémie myéloïde aiguë.¹⁴

1960 DÉCOUVERTE ♥ **Etats-Unis**
Les chercheurs découvrent que la vincristine bloque une protéine clé impliquée dans la division des cellules cancéreuses et induit certaines leucémies et lymphomes en rémission. Vincristine est approuvé par la FDA.¹⁴

TROIS SIÈCLES DE RECHERCHE MÉDICALE CONTRE LES LEUCÉMIES

1963 DÉVELOPPEMENT ♥ **Etats-Unis**
La vincristine, médicament frère de la vinblastine, est approuvée par la FDA.¹⁴

1974 DÉVELOPPEMENT
L'antibiotique doxorubicine est approuvé par la FDA pour traiter de nombreux types de cancer, y compris certaines leucémies. Avec la cytarabine, la doxorubicine induit des rémissions aiguës de leucémie myéloïde en endommageant l'ADN des cellules cancéreuses.¹⁴

1977 DÉCOUVERTE
Le chlorambucil, un médicament de chimiothérapie, ralentit la progression de la leucémie lymphoïde chronique, le deuxième type de leucémie le plus courant chez l'adulte.¹⁴

1982 DÉCOUVERTE
Un vaste essai montre que l'utilisation de l'anthracycline daunorubicine en association avec la cytarabine, est plus efficace pour provoquer des rémissions complètes de leucémie myéloïde aiguë que la doxorubicine.¹⁴

1990-1994 DÉVELOPPEMENT
La Fludarabine est introduite et s'avère efficace chez les patients qui ne répondent pas au chlorambucil pour le traitement de la leucémie.¹⁴

1995 DÉCOUVERTE
Les chercheurs découvrent que les transfusions de lymphocytes d'un donneur biologiquement compatible et en bonne santé à un patient atteint de leucémie myéloïde chronique peuvent aider à mener la leucémie en rémission si le cancer revient après une greffe de cellules souches ou de moelle osseuse du même donneur.¹⁴

1995 DÉCOUVERTE
La trétinoline provoque une rémission chez les patients atteints de leucémie promyélocytaire aiguë.¹⁴

2000 DÉCOUVERTE
Un vaste essai clinique démontre que la flutardabine, qui a été initialement mise au point comme traitement d'appoint pour les patients atteints de leucémie lymphoïde chronique, agit chez un plus grand nombre de patients et produit des rémissions plus durables que le médicament standard précédent, le chlorambucil.¹⁴

2001 DÉCOUVERTE ♥ **Etats-Unis**
La FDA approuve l'imatinib après qu'il ait été démontré que le médicament stoppe la croissance de la leucémie myéloïde chronique chez la majorité des patients.¹⁴

2004-2006 DÉVELOPPEMENT ♥ **Etats-Unis**
Les médicaments épigénétiques azacytidine et décitabine sont approuvés par la FDA pour prévenir le cancer chez les patients atteints de syndromes myéloprolifératifs, un groupe de troubles sanguins qui prédisposent une personne à la leucémie myéloïde aiguë.¹⁴

2005 DÉVELOPPEMENT
La FDA approuve la palifermine pour réduire les plaies orales associées à la chimiothérapie chez les patients atteints de cancers du sang.¹⁴

2006 DÉCOUVERTE
Le decitabine s'avère être le deuxième traitement ciblé pour les patients atteints de leucémie myéloïde chronique qui ne peuvent tolérer l'imatinib ou qui développe une résistance à l'imatinib.¹⁴

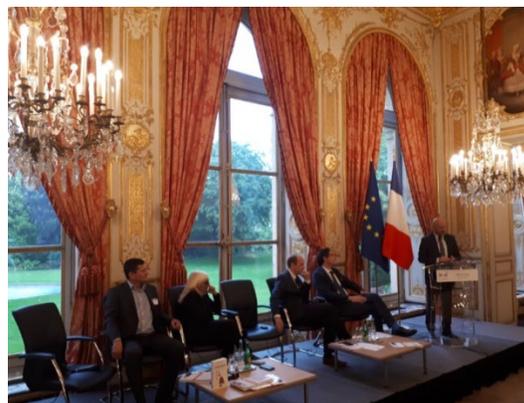
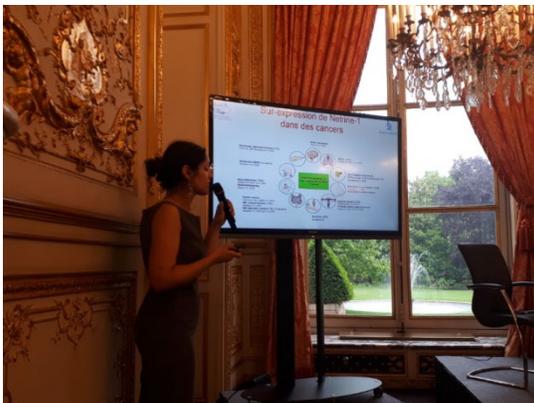
2008 DÉVELOPPEMENT
La leucémie myéloïde aiguë devient le premier génome cancéreux à être entièrement séquencé. L'ADN est extrait des cellules leucémiques et comparé à la peau non affectée. Les mutations acquises dans plusieurs gènes qui n'ont jamais été associés à la maladie se trouvent dans les cellules leucémiques.¹⁴

2014 DÉCOUVERTE
Un vaste essai clinique établit que la progression de la leucémie lymphoïde chronique ralentit et que la survie s'améliore après l'ajout de rituximab au traitement initial par la fludarabine.¹⁴

2017 DÉCOUVERTE
Première démonstration de l'efficacité contre la leucémie aiguë lymphoblastique des Cellules T avec un transcript de récepteur T (CAR).¹⁴

Un colloque à l'Assemblée Nationale

Pour la première fois depuis le lancement de ces Journées et grâce à beaucoup de persévérance et d'amitié, un Colloque d'information intitulé « La Marche contre la Leucémie » s'est tenu à la présidence de l'Assemblée Nationale le Mercredi 6 juin après-midi devant une centaine de participants. Ce fût l'occasion de retracer les principales étapes connues de cette lente marche débutée il y a trois siècles et qui va s'accéléralant. Un dossier a été remis à l'ensemble des participants dont le discours prononcé par le président de Cent pour Sang la Vie et qui se trouve en annexe de ce présent rapport d'activité. Ce dossier peut vous être adressé sur simple demande écrite au fonds de dotation contre la leucémie- 20 rue Daumier 78500 Sartrouville.



JE DONNE TUS CHERCHES GUÉRISSENT
JOURNÉES NATIONALES CONTRE LA LEUCÉMIE



Colloque à la Faculté de Médecine de Lyon

« Ils luttent contre la leucémie »

Colloque
ouvert au public

le 7 juin 2018
de 13h30 à 17h00

Faculté de Médecine Rockefeller
Amphithéâtre C du Bâtiment CIER
8 avenue Rockefeller, 69008 Lyon

Médecins

Chercheurs

Familles

Etudiants

Donneurs

Associations

Professionnels

Journées Nationales Contre la Leucémie
du 1^{er} au 9 juin 2018 dans toute la France

Rejoignez nous sur www.contrelaleucemie.org

Organisé le 7 juin 2018 à Lyon par les associations de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ce colloque intitulé « Ils luttent contre la leucémie » a permis de faire un état des lieux de tous les acteurs participant à la lutte contre la leucémie : chercheurs, médecins, étudiants, familles, associations, donneurs, Etablissement Français du Sang, etc.

Le Professeur Gilles RODE, doyen de la Faculté de Médecine Lyon Est, le député du Rhône Jean Louis TOURAINE, professeur de médecine, et le professeur Mauricette MICHALET étaient également présents pour apporter leur expertise.

L'assistance a pu entendre des témoignages forts en émotions de donneurs de moelle osseuse et de proches de patients atteints de leucémie.

Ce colloque a rassemblé près d'une centaine de personnes et a été l'occasion d'échanger et de nouer des liens entre les différents acteurs de cette lutte.

Ressources de l'exercice 2018

Au 31 décembre 2018, le solde créditeur des ressources disponibles en dotation pour soutenir des projets médicaux est de 81 380,56 €. Ce montant dépassant le seuil de 10 000 € le recours à un commissaire aux comptes est requis.

Ce montant étant inférieur à 1 M €, aucun comité consultatif n'a été créé ni aucun autre organe de gouvernance.

On rappelle qu'en délibération du CA en date du 27 septembre 2018, il avait été décidé de fusionner les montants des exercices 2017 et 2018 afin de disposer d'une enveloppe de financement adaptée aux demandes de subventions des projets scientifiques. Ce qui a été effectué.

Fonctionnement interne du fonds (Rappels)

Bureau et Conseil d'Administration

Le fonctionnement du fonds de dotation est assuré par un Conseil d'Administration composé à date de 6 membres : trois membres du Bureau et trois 3 membres JE-TU-ILS responsables de région ou département.

Le Bureau est composé d'un Président, d'un Secrétaire Générale et d'une Trésorière

Le Conseil d'Administration au 31/12/2018

Ses membres sont indiqués dans les tableaux ci-dessous :

Bureau

Prénom et Nom	Adresse	Date de Naissance	Nationalité	N° de CNI ou Passeport	Fonction
M. Pascal ALT	20, rue Daumier 78500 Sartrouville	25/04/1964	Française	080378301272	Président Fondateur
M. Xavier BROUTIN	30 rue du Clair 69440 St Laurent d'Agnay	20/08/1988	Française	100369102075	Secrétaire Général
Mme Anne DUBOIS	Parc d'Activité les deux vallées, 1 rue Rose Bertin, 80103 Abbeville	AD	Française	AC	Trésorière

Membres de région ou de départements

Prénom et Nom	Adresse	Fonction	Nationalité	Titre
Béatrice SEIGNERES	2, Allée des Anémones 69 740 Genas.	Présidente Association LE 69	Française	Représentante JE TU ILS Région Rhône-Alpes-Auvergne
Philippe HIDDEN	58 Avenue Chevreul 92 600 Asnières.	Président Coordination FME	Française	Représentant JE TU ILS Département Hauts de Seine
Pascal ALT	20, rue Daumier 78500 Sartrouville.	Président Association Cent pour Sang la Vie	Française	Représentant JE TU ILS Département Yvelines

- Le CA se réunit au moins une fois par an formellement 6 mois maximum après la tenue des JNcL afin de valider les comptes, le montant affectable aux travaux de recherche médicale proposée par la trésorière et les grandes orientations stratégiques.
 - En 2018 le CA s'est notamment réuni le 27 septembre 2018. Diverses réunions téléphoniques sont organisées régulièrement entre les membres.
- ⇒ Les PV de ces réunions sont adressables par courriel sur simple demande à contact@contrelaleucemie.org.

Comité Consultatif

La mise en place d'un comité consultatif n'est obligatoire que si la dotation dépasse 1 million d'euros (article 2 du décret n° 2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation). Ce qui n'est pas le cas à ce jour.

Autres organes de gouvernance

D'autres instances connexes s'interfaçent avec le fonds et permettent d'assurer son bon fonctionnement :

- Réunions de préparation des JNcL
La préparation des JNcL ne relevant pas du fonctionnement du fonds. En effet il appartient aux associations organisatrices de mettre en œuvre les ressources internes et externes nécessaires à l'organisation des JNcL.
Il en va ainsi des télérencontres mensuelles organisées à tour de rôle par ces deux associations afin d'informer et de piloter tous les participants (personnes morales et physiques) et de les associer à la tenue des JNcL (Qui ?, Quoi ?, Où ?, Comment ?).
- Réunions inter-équipes afin de faciliter le dialogue entre les différents acteurs un mode de fonctionnement ouvert permet de s'entretenir formellement ou non à tout moment sur simple demande.

- Conseil Scientifique

Le CA du fonds de dotation fait appel au savoir-faire et à l'expertise d'un Conseil Scientifique représentatif composé de 8 experts-chercheurs (docteurs ou professeurs) chargés d'évaluer les programmes de recherche médicale qui lui sont soumis annuellement lors de l'appel d'offre à programmes nationaux. Ce conseil dont les membres ont été choisis en concertation entre les deux associations organisatrices est présidé par un professeur engagé auprès des associations de familles de patients entre autre et reconnu aussi pour son charisme. Le Conseil Scientifique évalue dans les 6 mois qui suivent les journées nationales les programmes qui lui sont soumis au moyen d'un appel d'offres national. L'évaluation des programmes médicaux reçus est matérialisée par une note globale de A à C elle-même résultant de plusieurs critères. La valorisation est réalisée au moyen d'une feuille de calcul Excel qui détermine automatiquement en fonction du montant global alloué par le CA, du nombre de programmes soumis et de la notation faite pour chaque programme, le montant affecté à chaque programme.

Le Conseil Scientifique qui n'est pas une instance interne au fonds de dotation, est représenté par son (sa) présidente et Son (sa) Vice-président(e) et rend compte au Conseil d'Administration des recherches médicales financées par le fonds.

			
<p>Professeur Maucicette MICHALLET Centre Hospitalier Lyon Sud Service d'hématologie – Allogreffe 165, Ch. Du Grand Revoynet 69495 Pierre-bénite Cedex 33 (0)4 78 86 43 40 maucicette.michallet@chu-lyon.fr Présidente du Conseil Scientifique</p>			<p>Professeur José COHEN Inserm U955 Centre d'Investigation Clinique & Biothérapie - Hôpital Henri Mondor 51 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny 94010 Créteil jose.cohen@inserm.fr Vice Président du Conseil Scientifique</p>
<p>Professeur Pierre-Simon ROHRLICH Hématologie - Responsable de service Groupe hospitalier l'Archet –Nice 151, Route Saint-Antoine de Ginestière 06202 Nice Cedex 3 33 (0)4 92 03 58 44 rohrlch.ps@chu-nice.fr</p>			<p>Professeur Yves PEREL Chef de service d'onco-pédiatrie Groupe Hospitalier Pellegrin-Hôp. des Enfants Place Amélie Raba Léon 33076 Bordeaux Cedex 33 (0)5 57 82 04 30 yves.perel@chu-bordeaux.fr</p>
<p>Professeur Philippe SAAS Directeur INSERM, EFS, Univ. de Franche-Comté 8, Rue du Dr Jean-François Xavier-Girod BP 1937 – 25020 Besançon Cedex 33(0)3 81 61 56 15 philippe.saas@efs.sante.fr</p>		<p>Photo en attente</p>	<p>Dr Emmanuelle CLAPIER Laboratoire central d'Hématologie Secteur Hématologie moléculaire Hôpital Saint-Louis 1, Av Claude Vellefaux, 75010 Paris 33(0) 1 42 49 98 91 emmanuelle.clappier@aphp.fr</p>
<p>Dr David MICHONNEAU Service d'hématologie – Greffe Hôpital Saint-Louis 10, Avenue Claude Vellefaux 75010 Paris 33(0)1 42 49 98 78 david.michonneau@aphp.fr</p>			<p>Dr Marie-Thérèse RUBIO Hôpital Brabois CHRU de Nancy Rue du Morvan 54511 Vandœuvre-les-Nancy 33(0)3 85 15 46 21 m.rubio@chru-nancy.fr</p>

Rapports du fonds avec les tiers

- Fonds de dotation contre la leucémie – www.contrelaleucemie.org - 20 rue Daumier 78500 Sartrouville -
- SIRET n° 80077738500017 – APE 9499Z – Déclaré à la Préfecture des Yvelines le 24 février 2014 -
- Parution au JO n°2019 du 24 mars 2014 -

Les Actions de communication menées par le fonds

Le fonds peut être présent en tant que personne morale à des colloques, salons, réunions afin de présenter son bilan sans pour autant mener des actions actives de communication en son nom propre puisque cette fonction est dévolue aux personnes morales organisatrices des JNCL.

Liste des partenaires du fonds

Le fonds ne dispose pas de partenaire puisque là aussi ce sont les organisateurs qui sollicitent leurs partenaires respectifs pour l'organisation des Journées Nationales.

Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Il en va de même pour les actions de prospection de donateurs qui sont menées respectivement par Cent pour Sang la Vie ou d'autres personnes morales.

Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds au titre de l'exercice 2018 et indication de leurs montants

Fonctionnement :

- On rappelle que le Conseil Scientifique évalue mais ne valorise pas les projets scientifiques médicaux qui lui sont soumis lors du processus de réponse à l'appel d'offre national (RAO).
- La valorisation de chaque projet est réalisée automatiquement par une feuille de calcul Excel qui répartie automatiquement les fonds alloués à chaque projet en fonction du montant global disponible alloué par la trésorière du fonds et la note reçue par chaque projet.
- Chaque projet est évalué par simultanément par deux experts scientifiques.
- 50 % de la somme allouée à un projet est débloquée dès la signature de la convention entre le fonds et l'établissement désigné pour encadrer les recherches. Les 50% restants sont versés au minimum un an après sur validation du CR intermédiaire de recherche par le président et le vice-président du Conseil Scientifique respectivement. Il existe une exception lorsque par exemple la somme allouée consiste dans l'achat et le transport de prélèvements biologiques.

Critères d'éligibilité de l'appel d'Offre National à projets de recherche médical

Les projets de recherche déposés dans le cadre de l'appel d'offres devront s'intégrer dans le domaine de la prise en charge des leucémies aiguës de l'enfant et de l'adulte et porter sur des thèmes de :

- Recherche fondamentale ou translationnelle,
- Epidémiologie,
- Diagnostique, pronostique,
- Thérapeutique, incluant la thérapie cellulaire et la transfusion,
- Les sciences humaines,
- La qualité de vie

Ces projets doivent être fédérateurs et multicentriques (critères essentiels de sélection), impliquant au moins un service d'hématologie clinique et un laboratoire de recherche.

La durée de l'étude devra être comprise entre 1 et 2 ans. Celle-ci sera définie de manière précise lors de la soumission du projet et mentionnée sur le contrat.

Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

Il n'y a pas eu de redistribution de fonds durant l'exercice 2018 et il reste à verser sur l'exercice 2019 les 74 375 € relatifs aux 3 projets suivant :

- 39 375 € au titre du second et dernier versement du projet du Dr Hélène Labussière-Wallet,
- 17 500 € au titre du second et dernier versement du projet du Dr Carine Halfon-Domenech,
- Et 17 500 € au titre du second et dernier versement du projet du Dr Isabelle Plo.

Les trois personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation au titre de ces projets sont :

- Montant restant à verser : 17 500 €
- Référence du virement à préciser :

3.2 Modalités de versement

La somme indiquée à l'article 3.1 sera versée par Le Fonds de dotation par chèque bancaire ou par virement, au choix du Fonds de dotation, à l'ordre de l'agent comptable du laboratoire de recherche médicale aux coordonnées bancaires ci-après, en mentionnant la référence suivante « Dotation JNCL 2016-01 Dr PLO – INSERM U1170 Gustave Roussy »

- RIB ci-après :

Coordonnées bancaires :

Code banque bank ABA routing	Code guichet ou agence	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	75000	00001005234	92	TPPARIS RGF

IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE – IBAN							BIC ou SWIFT
FR76	1007	1750	0000	0010	0523	492	TRPUFRP1xxx

Titulaire du compte : INSERM AG. COMPTABLE SECONDAIRE PARIS XI
Nom de la Banque : TRESOR PUBLIC
Adresse de la banque : Direction régionale des Finances publiques- Ile de France
 département de Paris
 94 rue de Réaumur,
 75104 PARIS cedex 02

RIB du destinataire ci-après - Montant OK à 17500 €



FINANCES PUBLIQUES

RELEVÉ DE COMPTE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TRÉSOR PUBLIC			
Titulaire du compte			
INSERM ADR RH ALPES AUVERGNE			
Domiciliation TPLYON			
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLÉ RIB
10071	69000	00001004262	82
IBAN : FR76 1007 1690 0000 0010 0426 282			
BIC : TRPUFRP1			
Cadre réservé au destinataire du RIB			

DRFIP RHONE-ALPES ET DPT RHONE
 3 RUE DE LA CHARITE
 69268 LYON CEDEX 02
 CH G4 80 007639 011210 15

INSERM ADR RH ALPES AUVERGNE
 AGENCE COMPTABLE SECONDAIRE
 69675 BRON CEDEX

- Et le Centre des finances Publiques Lyon HCL pour 39 375€

Il s'agit dans les trois cas d'établissements publics.

Compte d'emploi des ressources

Cette information doit obligatoirement figurer dès lors qu'il y a appel à la générosité du public.

	compte de résultat (colonne 1)	des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)	Collectées sur N (colonne 2)	collectées auprès du Public Et utilisées sur N (colonne 4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	0 74 375
1 Missions sociales (ou "Dépenses opérationnelles")			1 Ressources collectées auprès du public	
11 Réalisées en France			11 Dons et legs collectés	
- Actions Réalisées directement			- Dons manuels non affectés	45 132 46 132
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	0 0
12 Réalisées à l'étranger	0		- Legs et autres libéralités non affectés	0 0
- Actions Réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés	0 0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			12 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0 0
2. Frais de recherche de fonds			2. Autres fonds privés	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		0	3. Subventions et autres concours publics	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés			4. Autres produits	506
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
3. Frais de fonctionnement	10 000	10 000		
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	10 000		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	45 728
II - Dotations aux provisions	0		II - Reprises des provisions	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	0		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf tableau des fonds dédiés)	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	35 678		V - Insuffisance de ressources de l'exercice	
V - Total Général	45 728		VI - Total Général	45 728 19 507

de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0		
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0		
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		10 000	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	10 000
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE	109 45
EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Missions sociales			Bénévoles	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	
Total			Total	
			Ressources collectées auprès du public en 2017	45 132,43
			Total des ressources collectées en 2017	45 728,09
			Ratio Fonds collectés auprès du public / Total des ressources de l'exercice	98,70%
			Total des emplois de l'exercice	10 050,00
			Total des ressources de l'exercice	45 728,09
			Ratio fonds utilisés / fonds collectés sur l'exercice	21,98%

Liste des Libéralités reçues

Sans objet.

CHARGES FIXES DU FONDS

Frais de Fonctionnement :

A date du 31/12/2018, le fonds n'emploie aucun salarié et ses seules charges propres sont :

- les frais de comptabilité,
- les frais de CAC,
- les frais de location du local Shurgard de stockage du matériel au pont de Bezons (95).

Libellé	Montant
Cabinet Euro Compta Finance	730,72 € X 4 = 2 922,88 € TTC
Cabinet BDO CAC	3 831,60 € X 1 = 3 831,60 € TTC
Local 6 m2 Shurgard Bezons	213,00 € X 5 + 241,80 X 4 + 242,80 X 3 = 2 760,60€ TTC
Total Annuel	9 515,08 € TTC

L'Essentiel des frais financiers inhérents à l'organisation des JNcL est pris en charge par Cent pour Sang la Vie.

La charge en Jours/Hommes de bénévolat est assurée par les associations organisatrices pour le pilotage et par les structures engagées

Cette charge de bénévolat se décompose de la manière suivante :

- Charges valorisées : aucune
- Charges non valorisées
 - membres de l'association bénévoles,
 - stagiaires
 - autres bénévoles (lycéens, étudiants...).

CONCLUSION

Cette Ve édition a mobilisé davantage de bénévoles et de participants de toutes sortes que lors des éditions précédentes. La tenue simultanément d'un colloque à la présidence de l'Assemblée Nationale et à la Faculté de Médecine de Lyon a permis de communiquer ces lettres de noblesse à ces Journées nationales qui portent les visages inconnus de tant d'enfants, de parents, d'adultes et d'aidants, de médecins et de chercheurs mais aussi de sympathisants.

Il était légitime que tous et toutes ces enfants de la République soient présentes et représentées au sein de l'Assemblée du peuple au nom de leurs combats et de leur Vie et c'est ce qu'ensemble nous sommes parvenus à faire.

Pascal ALT



– ANNEXE –

Discours prononcé lors du Colloque à l'Assemblée Nationale



Madame la présidente, Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Professeurs et Médecins,
Mesdames et Messieurs les infirmiers et infirmières,
Mesdames et Messieurs les Représentants d'associations,
Mesdames et Messieurs, les Patients et leurs familles,
Chers Amis (ies),

Paris, Assemblée Nationale
Hôtel de Lassay
Le 6 juin 2018

C'est en 1749 que le docteur François LIEUTAUD relevait et notait dans ses carnets pour la première fois la présence massive de globules blancs dans le système sanguin d'un cadavre qu'il venait d'autopsier. Ce botaniste devenu premier médecin de Louis XVI ne se doutait pas alors qu'il venait d'ouvrir la marche contre la leucémie.

La recherche médicale a tout d'abord mis en marche des femmes et des hommes de sciences poussés par les vents du siècle des lumières qui pour la première fois allaient délier les malades et leurs familles des superstitions, fatalités et ignorances de toutes sortes qui les accablaient.

D'observations en découvertes, on identifia, nomma, classa et on apprit à diagnostiquer mais aucune guérison n'était encore envisageable.

Après la seconde guerre mondiale elle mit en marche les industriels qui produisirent en masse les premières molécules de chimiothérapies que l'on dosa et ajusta en protocoles de plus en plus élaborés pendant près de quarante ans.

Puis la Recherche a mis en marche des familles de patients qui ne pouvaient se résigner à rester aux portes de l'hôpital en particulier lorsqu'il s'agissait de leurs enfants. Le 9 juillet 1997 elle a mis en marche le papa qui se tient devant vous pour tenter de sauver la vie déjà condamnée de sa petite fille de deux ans basculant comme tant d'autres avant lui dans un monde dont il ignorait tout.

Un peu comme la recherche médicale, mais plus récemment, c'est le pays qui est maintenant en marche et au moment où s'ouvre une nouvelle ère de la recherche médicale. C'est un formidable symbole d'espérance.

Alors peu importe mon nom, mon histoire, mon âge et mon temps puisque je parle devant la représentation du peuple au nom des centaines de milliers de familles et de patients inconnus de tous âges et de tous siècles qui ont été confrontés à cette maladie et dont aucune n'a pu voir son proche et son enfant guéri de la leucémie avant les années soixante.

Je mesure tout autant la chance d'être partie-prenante de cette nouvelle ère que les défis qui s'offrent à nous : nouvelle immunothérapie, robots digitaux capables de déceler les tumeurs primitives de la peau et du colon, télé-diagnostique digital, accompagnement et télésurveillance du patient à domicile. Nul doute que les associations de patients auront à cœur de réinventer leur rôle d'évaluation et d'évangélisation.

Or quelles que soient ces évolutions c'est ce lien de confiance absolue et d'estime réciproque à l'intérieur du lien relationnel tissé de main d'Hommes par l'équipe soignante et le patient qui a fait ces tentatives de sauts dans le vide devenues les jalons de l'histoire des progrès médicaux que vous décrira tout à l'heure le Pr Michallet.

Cette ère se co-dessine co-responsable, co-participative, co-constructrice avec des plates-formes numériques, les traitements horaires de Tera octets de données du Big data des séquençages, et puisque chacun de nous porte une destinée unique que pouvons-nous faire ?

Vous tous savez que l'essentiel des fonds alloués à la recherche médicale en France est d'origine privée.

Alors, Mesdames et messieurs les parlementaires, vous pourriez :

- Agir pour légiférer un ensemble de lois permettant qu'une fois par an des espaces médiatiques institutionnels et leurs relais soient mis gracieusement et facilement à disposition des associations de familles de patients luttant contre les leucémies et cancers à l'échelon national et à l'échelon local. Chaque ville, dispose en effet de nos jours d'un réseau de panneaux d'affichages digitaux,
- Proposer d'alléger les charges salariales pour les associations de moins de 4 salariés et qui constituent 98% des associations de familles de patients,
- Simplifier la procédure administrative de la carte de quêteur bénévole qui nécessite le tamponnage manuel de chaque carte par un fonctionnaire des préfectures concernées,
- Faciliter et soutenir les actions de sensibilisation de ces mêmes associations dans le domaine des dons biologiques dans les écoles, collèges et lycées notamment en simplifiant les procédures d'agrément par l'éducation nationale,
- Proposer que soient dispensés des cours sur le « fait Médical » aux collèges et lycées.
- Proposer que le médecin référent informe sur les dons biologiques,
- Et enfin pourquoi ne pas présenter systématiquement aux demandeurs d'emploi de longue durée une offre de service associatif citoyen équivalent à 20% de leur durée de recherche ?

Car ce sont ces associations qui constituent les capillaires de la communication de proximité entre les instances de l'état et les particuliers et qui disposent de l'agilité requise par la vertigineuse accélération des technologies et usages médicaux.

Il vous faudra aussi être attentif au sein de vos circonscriptions respectives à votre relation avec les équipes des laboratoires de recherche qu'elles hébergent. Par exemple par l'organisation de tables rondes périodiques.

Mesdames et Messieurs les étudiants vous pouvez et devez parfaire vos cursus de formation par des stages de longue durée en association et conserver dans vos plans de carrière une place citoyenne digne à cet engagement qui vous le rendra en vous gardant à l'écoute du monde.

Il faut avoir traversé bien des déserts où plus aucun protocole ne se hasarde, avoir veillé l'attente du pire bien des nuits durant sur les récifs du désastre, avoir guetté tant de lever du jour qui ne devait plus se faire lors de retournements de fortune pour saisir cet alliage intime entre la vie et la mort qui ne se dévoile que dans les salles des soins intensifs et affirmer ici et en conscience que la médecine Française est remarquable. Je pourrai étayer mon propos de statistiques dont vous avez l'habitude mais je n'en ai pas besoin occupé à parcourir jours et nuits sans relâche avec ma fille la plupart des services et établissements hospitaliers d'Ile de France depuis plus de 21 ans. Depuis l'univers pédiatrique à celui des adultes en passant par le monde des AJA et il est tout aussi réel d'affirmer aujourd'hui et ici que l'hôpital est actuellement en grande souffrance.

Pour que cette recherche soit demeurée malgré toutes les tempêtes budgétaires et sociétales aussi performante, aussi noble, aussi belle et déterminée c'est bien que l'enseignement dispensé par ses maîtres relève à la fois de l'art et de la sagesse mais aussi d'un sens profond de l'Humanité.

Le fonds de dotation contre la leucémie a été créée en 2014 dans une approche co-responsable afin de par sa forme juridique et son domaine de compétences élargi d'affecter au moyen d'un appel annuel à la générosité du public (AGP) 99,2% des sommes collectés à des programmes de recherche par un conseil scientifique indépendant.

Son secrétaire général est le papa de l'association Cassandra diagnostiquée d'une leucémie en 2014 à l'âge de 2 mois et décédée deux ans plus tard. Sa trésorière est la comptable de l'association Capucine petite fille diagnostiquée d'une leucémie en 1996 et pour laquelle il n'a pas été possible de trouver un donneur compatible pour envisager une greffe de moelle osseuse. Ces deux petites filles nées à 18 ans d'intervalle sont aussi dans mon cœur de papa lorsque je regarde Marise leur ainée, ma fille toujours en vie. Nous, nous sommes en vie, elle, elle est dans la vie.

Sa première Région est celle de l'Auvergne-Rhône-Alpes où s'unissent pour l'occasion les associations de patients Leucémie Espoir 69, AVAL, le Défi Anthony, Flo'wer et Cassandra.

Son premier département est celui des Hauts de Seine animé par la Coordination France Moelle Espoir.

Partout en France depuis 5 années, des donateurs inconnus et dont la plupart n'avaient jamais entendu parler de Leucémie répondent présents à l'appel des bénévoles de : **JE donne Tu Cherches Ils guérissent.**

Puissent aujourd'hui ces Journées Nationales portées à bout de bras depuis 5 années prendre l'envol et le rayonnement qu'elles portent et attendent avec le soutien et le concours de chacune et chacun d'entre vous au sein de cette assemblée qui n'existait pas lorsque Joseph Lieutaud découvrit la Leucémie.

Merci Infiniment de votre présence.

Pascal ALT, papa de Mathilde, Marise, 23 ans et Cécile



CONTRE LA LEUCEMIE

Fonds de Dotation

20, rue Daumier
78500 SARTROUVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Le 25 septembre 2019

CONTRE LA LEUCEMIE Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Au conseil d'administration du fonds de dotation CONTRE LA LEUCEMIE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation CONTRE LA LEUCEMIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

BDO IDF

Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Paris-Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Versailles
RCS B 307 571 000 Versailles - Siret 307 571 000 00057 - Code APE 6920 Z
SAS au capital de 5 365 000 euros - TVA intracommunautaire FR27307571000

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

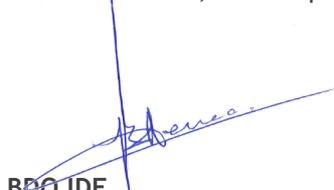
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotations.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 25 septembre 2019



BDO IDF

Représentée par Philippe BENECH

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 200	1 200		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	23 203	23 203			
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	15		15	15	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	250		250		
	TOTAL (I)	24 668	24 403	265	15
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	200		200	20 400	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	165 031		165 031	109 386	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	133		133	133
	TOTAL (II)	165 364		165 364	129 919
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	190 032	24 403	165 629	129 934
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			250	
	(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	45 438	8 309
	Résultat de l'exercice	35 678	37 130
	Total des fonds propres	82 117	46 438
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	82 117	46 438	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	74 375	74 375	
Total des fonds dédiés	74 375	74 375	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	4 779	4 712	
DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	4 358	4 408	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	9 137	9 120	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	165 629	129 934	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	35 678,09	37 129,80	
(1) Dont à moins d'un an	9 137	9 120	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	45 132	47 557
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	45 132	47 557
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	10 050	9 594
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association		65 000
	Dotations aux amortissements et dépréciations		1 387
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	10 050	75 982
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	35 082	(28 424)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	596	554
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	596	554
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	35 678	(27 870)
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés		
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		65 000	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
	TOTAL DES PRODUITS	45 728	113 111
	TOTAL DES CHARGES	10 050	75 982
	EXCEDENT ou DEFICIT	35 678	37 130
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **165 629** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **45 728** euros et un total **charges** de **10 050** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **35 678** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux dispositions du règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et aux dispositions du règlement 2009-01 et ANC 2014-03:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Site internet	1 an
Matériel de collecte	3 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Fonds Dédiés:

Le comité scientifique a arrêté des accords de subvention de projets de recherche au 31/12/2018 pour 0 €.

Contributions volontaires en nature

Le fonds de dotation bénéficie du bénévolat de ses membres pour les besoins de fonctionnement de son activité.

Le fonds de dotation n'a pas mis en place de système de décompte et de valorisation des heures de bénévolat.

Compte Emplois-Ressources

Le fonds de dotation a pour mission sociale de soutenir le financement de la recherche fondamentale,

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

préclinique, clinique, physiopathologique contre la leucémie aigüe de l'enfant et de l'adulte.

Le fonds de dotations considère comme "ressources collectées auprès du public" les dons perçus par celui-ci

lors des quêtes aux journées nationales,
les dons manuels reçus,
les dons résultant de partenariats,
les dons résultant d'opération de Mécénat lors des JNCL.

Les modalités d'application pour la répartition des emplois et ressources se définissent suivant leur nature et leur objet en fonction de l'objet social et la mission sociale incombant au fonds.

Faits Caractéristiques

Création du fonds de dotation en février 2014.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 200					1 200
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 200					1 200
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	23 203					23 203
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 203					23 203
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	15					15
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			250			250
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15		250			265
TOTAL	24 418		250			24 668

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 200			1 200
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 200			1 200
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	23 203			23 203
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 203			23 203
TOTAL		24 403			24 403

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels Instal générales Agenct aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		200
Autres créances		200
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	200	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		3 840
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS FACTURE A RECEVOIR</i>	3 840	3 840

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION SHURGARD		133	133
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			133

--

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
PROJET 2015-01	39 375			39 375
PROJET 2016-01	17 500			17 500
PROJET 2016-02	17 500			17 500
Total	74 375			74 375
Legs et donations				
Total				
TOTAL	74 375			74 375

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	1 000			1 000
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	8 309	37 130		45 438
Résultat de l'exercice	37 130	35 678	37 130	35 678
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	46 438	72 808	37 130	82 116

COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES AU 31/12/2018

EMPLOIS	Emplois de N compte de résultat (colonne 1)	Affectation par des emplois des ressources collectées auprès du public utilisés sur N (colonne 3)	RESSOURCES	Ressources Collectées sur N (colonne 2)	Suivi des Ressources collectées auprès du Public Et utilisés sur N (colonne 4)
1 Missions sociales (ou "Dépenses opérationnelles")			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	0	74.375
1.1 Réalisées en France			1 Ressources collectées auprès du public		
- Actions Réalisées directement			1.1 Dons et legs collectés		
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels non affectés	45 132	45 132
1.2 Réalisées à l'étranger			- Dons manuels affectés	0	0
- Actions Réalisées directement			- Legs et autres libéralités non affectés	0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			- Legs et autres libéralités affectés	0	0
			0 1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
2. Frais de recherche de fonds			2. Autres fonds privés		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			3. Subventions et autres concours publics		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés			4. Autres produits	596	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3. Frais de fonctionnement					
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	10.050	10.050			
II - Dotations aux provisions					
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées					
IV - Excédent de ressources de l'exercice					
V - Total Général	35.678	45.728		45.728	119.507
V - Parts des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					
			VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		10.050
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		109.457
EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévoles		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

Ressources collectées auprès du public en 2018 45 132,43
Total des ressources collectées en 2018 45 728,09
Ratio Fonds collectés auprès du public / Total des ressources de
l'exercice 98,70%

Total des emplois de l'exercice 10 050,00
Total des ressources de l'exercice 45 728,09
Ratio fonds utilisés / fonds collectés sur l'exercice 21,98%

**Fonds de Dotation
des
Journées Nationales contre les Leucémies
Rapport du Trésorier
Exercice 2018**

Contenu

Introduction.....	3
Informations Générales.....	3
Charges Fixes du Fonds.....	4
Faits marquants de l'exercice 2017	4
Les revenus	4
Montant des ressources à la fin de l'exercice 2017	5
Les couts	5
Procédure de gestion de l'Appel d'Offres National.....	6
Compte d'emploi des ressources	7
Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds	7
Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds :.....	9
Rappel des Projets déjà Subventionnés	11
Autres Charges.....	12
Comité Consultatif	12
Recommandations.....	12
Liste des Libéralités reçues.....	12
Suivi Annuels.....	13
Perspectives.....	13

Introduction

Les dirigeants du fonds de dotation contre la leucémie sont heureux de vous présenter les comptes pour l'exercice de l'année 2017, conformément aux dispositions des statuts.

Les comptes ont été clôturés le 31 décembre 2018. Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Le fonds procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et sa situation bancaire effective.

Les comptes annuels ont été établis et présentés par le Cabinet EURO COMPTA FINANCE. Les dirigeants du fonds, et tout particulièrement la trésorière, ont validé les comptes qui vous sont présentés. Ces comptes ont ensuite été contrôlés par les commissaires aux comptes du cabinet BDO de Versailles, dans le cadre du contrôle légal des comptes.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons également que les comptes sont à la disposition des membres du CA pendant les 15 jours précédant notre assemblée et qu'ils peuvent être librement consultés au siège par les membres du CA, sur rendez-vous ou adressés par mail en PJ sur simple demande.

Informations Générales

Les informations générales relatives au fonds de dotation contre la leucémie sont les suivantes :

- Nom du fonds : Fonds de dotation contre la leucémie,
- Logo : JE-TU ILS (Je donne, Tu cherches, Ils Guérissent),
- Objet du fonds : le Fonds de dotation a pour objet de soutenir le financement de la recherche fondamentale, préclinique, clinique, physiopathologique contre la leucémie aigüe de l'enfant et de l'adulte (Page 2 des statuts),
- Date de Création : 24 février 2014,
- Domiciliation : 20, rue Daumier 78500 Sartrouville,
- SIRET : n° 80077738500017
- Banque : Crédit Mutuel CCM de Boulogne
122 Bd Jean Jaurès 92100 Boulogne Billancourt
- RIB : 10278 06067 00021466501 07,
- Statuts déposés à la Préfecture des Yvelines (78000 -Versailles),
- Cabinet d'Expertise -comptable : Euro Compta Finance à Sainte Geneviève des Bois (91700)
- Commissaires aux Comptes : Cabinet BDO à Versailles (78000)

Charges Fixes du Fonds

Frais de Fonctionnement :

A la date du 31/12/2018, le fonds n'emploie aucun salarié et ses principales charges de fonctionnement sont :

- les frais de comptabilité,
- les frais de CAC,
- les frais de location du local Shurgard de stockage du matériel au pont de Bezons (95).

Libellé	Montant
- Cabinet Euro Compta Finance	- 740,10 € X 4 = 2 960,40 € TTC
- Cabinet BDO CAC	- 3 840,00 € X 1 = 3 840,00 € TTC
- Local 6 m2 Shurgard Bezons,	- 2 913,60 TTC €
- Total Annuel	- 9714,00 € TTC

Faits marquants de l'exercice 2018

- Le montant global affecté aux programmes de recherche médicale : 0€ de dotation pour l'exercice 2018
- On rappelle que 50 % des sommes globales affectées aux programmes de recherche sont versées aux équipes à la signature de la convention. Les 50% restants sont débloqués après validation par le Conseil Scientifique d'un rapport intermédiaire au minimum une année après la signature de la convention initiale. Ce délai peut être prolongé par la signature d'un avenant à la convention initiale.
- Un livret bleu a été ouvert sur l'exercice, cette ouverture a généré des produits financiers de 595€.

Les revenus

L'Appel à la Générosité du Public (AGP) durant les dates des JNcL est matérialisé par :

- des quêtes et/ou événements sur la voie publique,
- des tirelires déposées chez les commerçants,
- la possibilité d'effectuer des dons en ligne sur le site électronique des Journées Nationales : <http://www.contrelaleucemie.org>
- et/ou d'adresser des chèques bancaires à la BP 125 à Sartrouville,

A cela s'ajoutent :

- Les dons sur fonds propres des associations participantes à partir d'un événement spécifique ou non,
- des dons de particuliers fidèles à l'esprit de ces journées et qui adressent un chèque à la BP ou sur le site en ligne tout au long de l'année.

Montant des ressources à la fin de l'exercice 2018

A la fin de l'exercice 2018, le montant total des ressources disponibles est de **165 030 €**.
Ce montant dépassant le seuil de 10 000 € le recours à un commissaire aux comptes est nécessaire.
Ce montant étant inférieur à 1 M€, aucun comité consultatif n'a été créé ni aucun autre organe de gouvernance.

Les couts

- Les charges fixes (expert-comptable, CAC ni de l'hébergement des matériels par Shurgard) ont augmentées comme détaillés ci-dessus.
- La participation comme en 2017 du fonds au renouvellement du parc de tirelires : création d'un nouveau modèle sans les logos des partenaires qui étaient ceux d'ALF.

Compte d'emploi des ressources

EMPLOIS	Emplois de N compte de résultat (colonne 1)	Affectation par des emplois des ressources collectées auprès du public utilisés sur N (colonne 3)	RESSOURCES	Ressources Collectées sur N (colonne 2)	Suivi des Ressources collectées auprès du Public Et utilisés sur N (colonne 4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	0	74 375
1 Missions sociales (ou "Dépenses opérationnelles")			1 Ressources collectées auprès du public		
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
- Actions Réalisées directement		0	- Dons manuels non affectés	45 132	45 132
- Versements à d'autres organismes agissant en France		0	- Dons manuels affectés	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger	0		- Legs et autres libéralités non affectés	0	0
- Actions Réalisées directement		0	- Legs et autres libéralités affectés	0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		0	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
2. Frais de recherche de fonds			2. Autres fonds privés		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0		3. Subventions et autres concours publics		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés		0	4. Autres produits	596	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		0			
3. Frais de fonctionnement	10 050	10 050			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	10 050		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	45 728	
II - Dotations aux provisions	0		II - Reprises des provisions		
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	0		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf.tableau des fonds dédiés)		
IV - Excédent de ressources de l'exercice	35 678		V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
V - Total Général	45 728		VI - Total Général	45 728	119 507

V - Parts des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0		
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première applications du règlement par les ressources collectées auprès du public		0		
VII - Total des emplois financées par les ressources collectées auprès du public		10 050	VI - Total des emplois financées par les ressources collectées auprès du public	10 050
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE	109 457
EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Missions sociales			Bénévolats	
Frais de recherche de fonds Frais de fonctionnement et autres charges			Prestations en nature Dons en nature	
Total			Total	

Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds

Il n'y a aucune action d'intérêt général financée par le fonds de dotation contre les leucémies au titre de des dotations de l'exercice 2018.



Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds :

Les trois personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation au titre de la dotation de l'exercice 2016, payée sur 2017 et 2018 sont :

- **Projet du Pr C. Halfon-Domenech**

Le Responsable Scientifique est le Docteur Carine HALFON-DOMENECH, exerçant ses fonctions dans :

- Le service d'Immuno-Hématologie Pédiatrique du Pr Y. Bertrand - Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique (IHOPe) - 1 Place Joseph Renaut - 69008 LYON
- L'Equipe « Récepteurs à dépendance, cancer et développement »
Unité Inserm UMR 1052 / CNRS 5286,
Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon
Centre Léon Bérard, 28 rue Laennec, 69008

- **Projet du Pr Olivier Hermine – Hôpital Necker Paris**

Coordonnées de la personne en charge du contrôle de gestion (information obligatoire):

- **Nom et coordonnées de l'organisme chargé de la gestion des crédits du projet *:**

Institut Necker (Compte Nicoletti/Hermine)

156, rue de Vaugirard - 75015 Paris

Présidente Hoda Harb (harb@inst-necker.fr)

(* Le chèque sera établi à l'ordre de cet organisme : merci d'être précis)

- **Nom et coordonnées de contact :**

Directeur et responsable financier : Mme Hoda Harb, Institut Necker (cf ci-dessus).

IV - Demande financière (Merci de détailler tous les items)

Montant demandé : 30 000 €

Cette somme est destinée à la prise en charge partielle du projet et plus spécifiquement à l'objectif 3 présenté dans le synopsis (partie C, page 6). Elle couvre des frais de fonctionnement (envoi des échantillons à Montréal et analyse transcriptomique) et de personnel (recrutement d'un étudiant).

- **Projet du Dr Isabelle PLO**

INSERM ADR Paris XI

Bâtiment Claude Bernard

84, rue du Général Leclerc

94276 LE KREMLIN-BICETRE

(* Le chèque sera établi à l'ordre de cet organisme : merci d'être précis)

- **Nom et coordonnées de contact :**

Madame Laurence Parmentier

Délégué régional INSERM ADR PARIS 11

Téléphone : 01 49 59 56 87

fax : 01 49 59 53 61

email : laurence.parmantier@inserm.fr

- **- Directeur financier :**
- **- Responsable financier : Victoria tea**

- **Projet du Dr Hélène LABUSSIÈRE WALLET**

Le Responsable Scientifique est Docteur Hélène LABUSSIÈRE WALLET, exerçant ses fonctions dans le service d'hématologie clinique du Centre Hospitalier Lyon-Sud. L'équipe scientifique travaillera en collaboration avec l'équipe 11 de l'UMR INSERM 1052 CNRS 5286 du Centre Léon Bérard, le CIRI INSERM U1111 UMR5308 du laboratoire d'immunologie des H.C.L. et le service de Biostatistique des HCL.

Il s'agit dans les trois cas d'établissements publics et pour un montant total de 100 000 € (Cent Mille Euros).

Rappel des Projets déjà Subventionnés

Année 2015	112 500 €	Projet 4	78 750€	Etude des mécanismes immunitaires à l'origine de l'influence de la réactivation virale sur l'incidence de rechute après allogreffe de CSH pour leucémie aigüe myéloïde en rémission complète.	Dr Hélène LABUSSIERRE WALLET CH Lyon Sud en collaboration avec l'équipe 11 de l'UMR INSERM 1052 CNRS 5286 du Centre Léon Bérard, le CIRI INSERM U1111 UMR5308 du Laboratoire d'Immunologie des HCL et le Service de Bio statistique des HCL.
		Projet 3	33 750€	Bio marqueurs de GVH aigüe et chronique : prédiction et suivie de la réponse au traitement.	Dr Etienne DAGUINDAU, exerçant ses fonctions dans le service d'Hématologie clinique et de thérapie cellulaire du CHU de Besançon. L'équipe Scientifique travaillera en collaboration avec l'équipe du service d'hématologie clinique du groupe Hospitalier l'Archet (Nice) et du laboratoire d'immunologie du groupe hospitalier de l'Archet (Nice).
Année 2014	100 000 €	Projet 2	60 000€	Intérêt et faisabilité de la recherche prospective des anomalies génomiques de type BCR-ABL1-like chez les patients porteurs de leucémies aiguës Lymphoblastiques B traités dans les études cliniques : application et transfert pour une adaptation précoce de la prise en charge.	Dr Emmanuel CLAPPIER, Hôpitaux Saint Louis-Robert Debré Paris, en collaboration avec le laboratoire d'hématologie, secteur cytogénétique moléculaire hôpital Saint Louis, Département de Génétique Moléculaire hôpital Robert-Debré., service d'Hématologie hôpital Robert Debré, service d'Hématologie et d'Oncologie Hôpital Mignot, Service des maladies du sang hôpital Saint Louis, Sce d'Hématologie Clinique CHU de Nice, hôpital l'Archet.
		Projet 1	40 000€	NEUTRO LAM : Identifier la séquence d'apparition des événements somatiques prédictifs de transformation leucémique dans une cohorte de patients présentant une neutropénie congénitale.	Dr Jean DONADIEU, exerçant ses fonctions au département d'Onco Hématologie de l'hôpital Trousseau. L'équipe scientifique travaillera en collaboration avec l'équipe d'Hémo Oncologie Pédiatrique de l'hôpital Trousseau, Département de Génétique du GH Pitié Salpêtrière et le Laboratoire d'Hématologie, Hôpital Saint Antoine.

Autres Charges

L'Essentiel des frais financiers inhérents à l'organisation des JNcL est pris en charge par Cent pour Sang la Vie.

La charge en Jours/Hommes de bénévolat est assurée par les associations organisatrices pour le pilotage et par les structures engagées

Cette charge de bénévolat se décompose de la manière suivante :

- Charges valorisées
 - Le salarié de l'Association Cent pour Sang la Vie : 0,8 ETP (M. Didier FERRAND) 1 ETP (M. Pascal ALT) et Mme Agnès ALT (0,15 ETP).
- Charges non valorisées
 - membres de l'association bénévoles,
 - stagiaires
 - autres bénévoles (lycéens, étudiants....)
 - et estimées à 600H X 0,5J = 300 HJ de bénévolat terrain
 - 10 H X 180 J = 1 800 HJ de charges en organisation (stagiaires + bénévoles impliquées dans la conception et l'organisation des JNcL).

Comité Consultatif

La mise en place d'un comité consultatif n'est obligatoire que si la dotation dépasse 1 million d'euros (article 2 du décret n° 2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation). Ce qui à ce jour n'est pas le cas.

Recommandations

Les recommandations suivantes sont préconisées :

- Réduction des charges fixes internes,
- Fonds de roulements pour investissements

Liste des Libéralités reçues

La libéralité est l'acte par lequel une personne procure à autrui un bien ou un droit sans contrepartie. Sans objet pour 2018.

Suivi Annuels

Nombre de programmes médicaux subventionnés	2	2	3	0
Montant affecté aux programmes de recherche médicale.	100 000€	112 750€	100 000 €	0 €
Années	2014	2015	2016	2017

Perspectives

- Beaucoup de matériels (de l'ordre de 22 T) ont été expédié en région depuis l'année 2014, il convient donc de procéder à la fermeture ou à la redéfinition des besoins en stockage ce qui produira une économie substantielle.
- Le projet de résiliation du contrat Shurgard pour un autre hébergeur de matériel moins couteux a été réalisé courant novembre 2019. Le prestataire retenu est CoStockage pour une période d'un an reconductible dans les mêmes conditions de sécurité et pour une surface équivalente et pour un cout mensuel de 125 € au lieu de 256 €.
- En vue de la mise en place sur le long terme d'un tel événement récurrent il est opportun de :
 - rationaliser les tâches en fonction des meilleures compétences disponibles,
 - et notamment de sous-traiter les tâches de gestion de l'AO à une personne dédiée bénéficiant du statut d'autoentrepreneur. Ces frais seront pris en charge par Cent pour Sang la Vie.



Certifiés sur l'honneur conforme et sincère,

Agnès ALT, trésorière

PROCES VERBAL
 du
CONSEIL D'ADMINISTRATION
 du
FONDS DE DOTATION DES JNCL
 du
Jeudi 26 Septembre 2019

Paris, le 26 Septembre 2019

BUREAU

Prénom et Nom	Présence	Adresse	Titre
M. Pascal ALT	Au téléphone	20 rue Daumier 78500 Sartrouville	Président Fondateur
M. Xavier BROUTIN	Au Téléphone	30 rue du Clair, 69440 Saint Laurent d'Agnay	Secrétaire Général
Mme Anne DUBOIS	Absente, démissionnaire	Parc d'activité Les Deux Vallées, 1 rue Rose Bertin, 80103 Abbeville	Trésorière

AUTRES MEMBRES DU CA

Prénom et Nom	Présence	Adresse	Représente
Mme Béatrice SEIGNERES	Absente	2 Allée des Anémones Genas (69)	Association LE 69
M. Philippe HIDDEN	Au Téléphone	58 Avenue Chevreul 92600 Asnières	Coordination FME

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Prénom et Nom	Présence	Représente	Titre
Pr Mauricette MICHALLET	Au téléphone	Conseil Scientifique	Professeur
Pr José COHEN	Au téléphone	Conseil Scientifique	Professeur

La Séance débute le jeudi 26 septembre 2019 à 17H30, via une conférence téléphonique entre les membres. Le président, Monsieur Pascal ALT, salue tous les participants. Il constate l'absence de Madame Anne DUBOIS, trésorière du Fonds, ainsi que Béatrice SEIGNERES, représentante de l'association Leucémie Espoir 69. Puis il rappelle l'ordre du jour.

Puis, le secrétaire général, Monsieur Xavier BROUTIN commente les différents rapports transmis. Le président et le secrétaire général se tiennent à la disposition de chacun pour répondre à d'éventuelles questions. Il n'y en a pas.

Le président aborde alors le vote des différents points à l'ordre du jour et notifiés dans la convocation adressée aux membres du CA par courrier postal 15 jours avant ce CA.

1) Présentation et approbation des Rapports Moral et d'Activité 2018

Les rapports moral et d'activité commentés par le secrétaire général sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

2) Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2018

Le rapport financier présenté et commenté par le président et le secrétaire général, en l'absence d'Anne DUBOIS trésorière, et après lecture du rapport du CAC, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

L'exercice 2018 fait apparaître un résultat net positif de 35 678 euros.

3) Affectation du résultat de l'exercice 2018

Les comptes clos au 31/12/2018 faisant apparaître un résultat bénéficiaire tel que présenté dans le rapport financier, il est proposé d'affecter ce résultat selon les délibérations du CS après l'AO national à plusieurs programmes majeurs de recherche médicale qui seront alors précisés.

L'affectation du résultat ainsi présenté est approuvée à l'unanimité des membres présents.

4) Remplacement et élection du nouveau trésorier

Le président informe les participants que Madame Anne DUBOIS n'assume plus ses fonctions de trésorière depuis un an, et ne répond plus aux différentes sollicitations des membres du Bureau. Dans ces conditions, le Président propose de relever de ses fonctions Madame Anne DUBOIS, et d'élire un nouveau trésorier avant fin 2019.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

5) Renouvellement ou non du mandat du CAC arrivant à échéance

Le mandat du CAC BDO entrant dans sa sixième année, il est proposé de renouveler son mandat.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

6) Réduction des coûts

Le CA donne à nouveau mandat aux membres du Bureau pour tenter de réduire à niveau de service constant les coûts principaux du fonds de dotation.

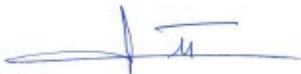
Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

7) Questions diverses

Aucun participant ne souhaite prendre la parole.

Le CA se termine le jeudi 26 septembre 2019 à 18h30. Le présent procès-verbal est ensuite rédigé à Paris à 19h00 par le président et le secrétaire général.

M. Pascal ALT



M. Xavier BROUTIN



COMPTE D EMPLOIS DES RESSOURCES AU 31/12/2018

EMPLOIS	Emplois de N compte de résultat (colonne 1)	Affectation par des emplois des ressources collectées auprès du public utilisés sur N (colonne 3)	RESSOURCES	Ressources Collectées sur N (colonne 2)	Suivi des Ressources collectées auprès du Public Et utilisés sur N (colonne 4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	0	74 375
1 Missions sociales (ou "Dépenses opérationnelles")			1 Ressources collectées auprès du public		
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
- Actions Réalisées directement			- Dons manuels non affectés	45 132	45 132
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger	0		- Legs et autres libéralités non affectés	0	0
- Actions Réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés	0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			0 1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		0
2. Frais de recherche de fonds			2. Autres fonds privés		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0		3. Subventions et autres concours publics		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés			4. Autres produits	596	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3. Frais de fonctionnement	10 050	10 050			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	10 050		I - Total des ressources de l'exercice incriste au compte de résultat	45 728	
II - Dotations aux provisions	0		II - Reprises des provisions		
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	0		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)		
IV - Excédent de ressources de l'exercice	35 678		V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
V - Total Général	45 728		VI - Total Général	45 728	119 507
V - Parts des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII - Total des emplois financées par les ressources collectées auprès du public		10 050	VI - Total des emplois financées par les ressources collectées auprès du public		10 050
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		109 457
EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolats		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

Ressources collectées auprès du public en 2018	45 132,43
Total des ressources collectées en 2018	45 728,09
Ratio Fonds collectés auprès du public / Total des ressources de l'exercice	98,70%

Total des emplois de l'exercice	10 050,00
Total des ressources de l'exercice	45 728,09
Ratio fonds utilisés / fonds collectés sur l'exercice	21,98%